

Villes et Pays d'art et d'histoire

Lens-Liévin



laissez-vous **conter**
le 11/19

Loos-en-Gohelle



Edito du Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Lieu symbolique de l'inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, la Base 11/19 est devenue un site dédié au développement durable, à l'innovation et à l'expression artistique. L'ancien carreau de fosse, tout comme les autres vestiges de cette époque, s'est aussi transformé en un atout touristique majeur pour notre territoire. Sujet universel par excellence, la mine intéresse, fascine et émeut des millions de gens à travers le monde.

On assiste à l'essor du tourisme industriel et il faut savoir surfer sur cette vague... Par conséquent, la création de produits touristiques, de brochures en diverses langues, la mise en place d'une signalétique adaptée sont autant d'éléments indispensables pour assurer la pérennisation de cette forme d'économie qui dispose d'un bel avenir sur notre Agglomération...

Couplée à la dynamique suscitée par le Louvre-Lens et par la Mémoire liée à la Grande Guerre, la découverte du patrimoine minier contribue à renforcer l'attractivité de notre territoire.

Jean-Pierre Kucheida
Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
Député honoraire



Situé sur la commune de Loos-en-Gohelle à quelques centaines de mètres du musée du Louvre-Lens, ce site d'extraction du charbon créé par la Société des Mines de Lens a fonctionné de 1894 à 1986 et a conservé l'essentiel de ses installations. Il constitue avec les fosses Arenberg à Wallers, Delloye à Lewarde et 9/9bis à Oignies, l'un des quatre grands sites de production emblématiques de la mémoire minière de la région. Les terrils et la cité minière qui lui sont associés permettent en outre de saisir la profonde empreinte du système minier sur le paysage. La Base 11/19 fait aujourd'hui l'objet d'une reconversion fondée sur la mémoire minière,

la culture, l'économie et l'environnement dans le cadre d'un « pôle de référence du développement durable ». La Base 11/19 se tient au cœur du Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin et du Périmètre du Bassin minier Nord-Pas de Calais récemment inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

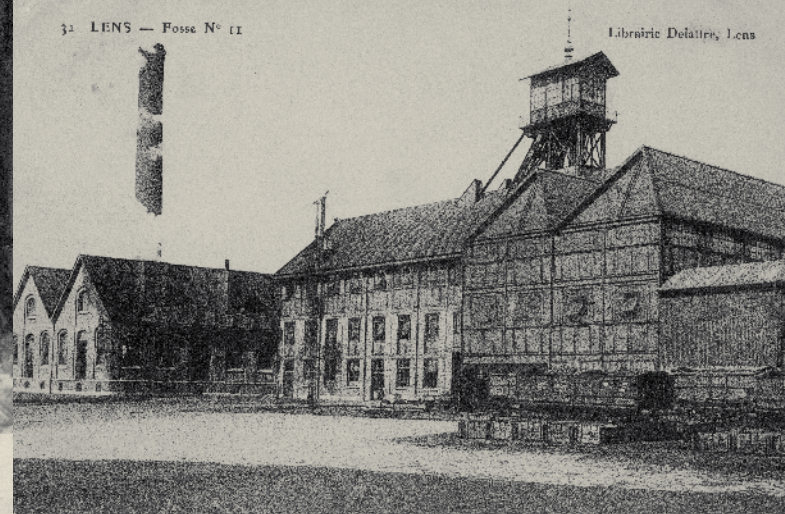




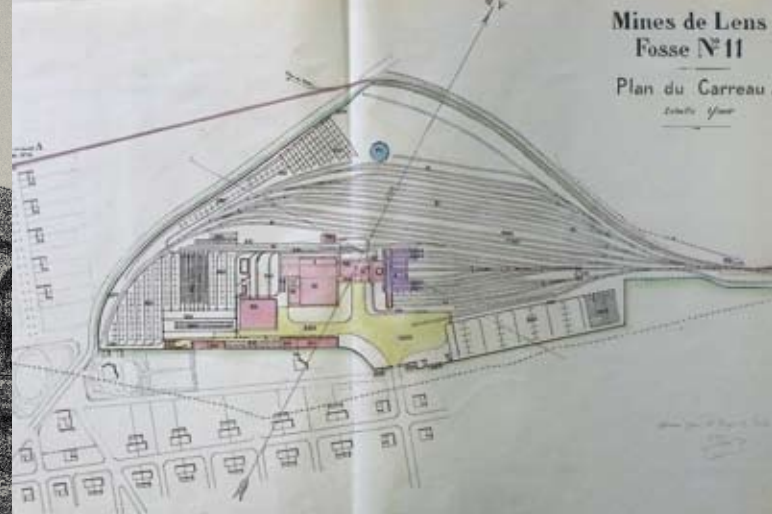
En 1898 la fosse 11 est choisie pour la visite du Président Félix Faure qui pose ici au centre de la photo.



En 1901, le Comité d'Administration de la Société des Mines de Lens regroupe de grands noms du patronat de Lille-Roubaix-Tourcoing.



La fosse 11 avant 1914. De gauche à droite: le bâtiment des machines et la cheminée d'évacuation des fumées de la machine d'extraction, le chevalement avec le bâtiment des recettes, les bâtiments du triage.



Plan des installations du carreau de fosse en 1914.

Au milieu du XIX^e siècle, le Pas-de-Calais est pris d'une véritable fièvre houillère. De riches industriels de la région investissent leurs capitaux dans des entreprises de prospection qui, une fois le gisement localisé, s'organisent en compagnies minières autorisées à exploiter le charbon sur des portions de territoire appelées « concessions ».

La Compagnie des Mines de Béthune (créée en 1851), la Société des Mines de Lens (créée en 1852) et la Société du Midi de Lens (créée en 1858 et qui devient Société Houillère de Liévin en 1862) prospectent conjointement dans ce secteur prometteur où la concurrence est rude.

Jusqu'à la découverte de charbon dans leur sous-sol, les communes du secteur étaient, à l'exception de Lens qui comptait déjà 3000 habitants en 1851, des villages agricoles. En quelques années, cette découverte bouleverse

radicalement la vie et le paysage local. Plusieurs sites d'extraction ou « carreaux de fosses » sont établis. L'exploitation charbonnière est alors une activité qui nécessite une importante main-d'œuvre. Des cités minières sont donc édifiées à proximité de ces fosses afin de loger les mineurs et leurs familles qui viennent s'installer en masse dans la région.

Ces entités urbaines sont établies sans véritables liens avec les villages préexistants.

La fosse 11 dite Saint-Pierre

La Société des Mines de Lens numérotait ses puits au fil de leur création d'où l'emploi des numéros 11 et 19 pour désigner ce site.

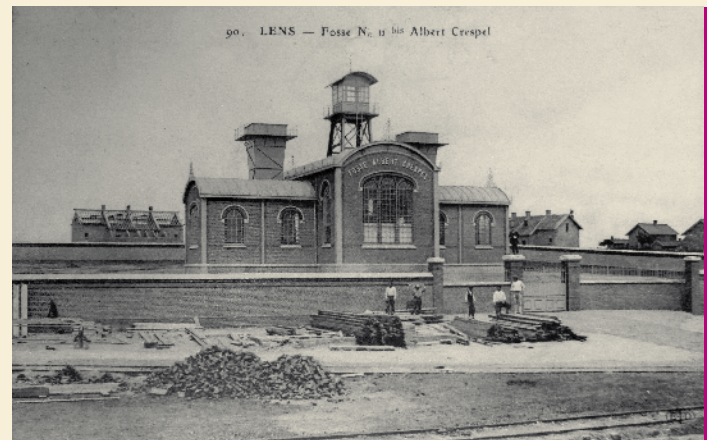
A cet usage s'ajoute la tradition de donner également à chaque fosse le nom de l'un des administrateurs de la Société en l'occurrence Pierre Destombes, un négociant de Tourcoing.

Le puits 11 est foncé* à partir de 1891. La fosse est mise en service en 1894 et exploitée par près de 1500 mineurs. En 1903, sur les 12 sites d'extraction que compte alors la Société, la fosse 11 est celle qui assure la plus importante production annuelle avec 383 450 tonnes de charbon.

L'architecture des bâtiments de la fosse est semblable à celle des autres sites ouverts par la Société entre la fin du XIX^e siècle et la veille de la Grande Guerre. Outre l'emploi de la brique, elle est notamment marquée par le recours aux ossatures métalliques.

En 1907, l'ensemble est complété par l'ouverture, à quelques centaines de mètres sur la commune de Liévin, de la fosse 11bis appelée également Saint-Albert en l'honneur d'Albert Crespel, un autre administrateur de la Société. Ce puits ne sert pas à l'extraction du charbon mais à l'aérage* de la fosse 11.

Les installations du puits 11 bis avant la Première Guerre mondiale.



Dans la cité minière associée à la fosse, la rue Saint-Pierre rappelle l'honneur rendu aux administrateurs de la très catholique Société des Mines de Lens.



Femmes au triage à la fosse 11.

... et des enfants

A l'époque de la création de la fosse 11, la Société des Mines de Lens emploie près de 900 enfants appelés « galibots ». Au jour, ils sont souvent embauchés au triage du charbon. Lorsque leur corpulence le permet, ils descendent au fond. Ils travaillent alors à l'évacuation du charbon, poussent des berlines ou ramènent aux mineurs des bois de soutènement et divers matériels.

Ils apprennent ainsi le métier sur le tas. Au début du XIX^e siècle, des enfants de 8 ans travaillaient au fond de la mine. Ce n'est que progressivement que des lois interdisent le travail au fond pour les enfants de moins de 10 puis de 12 ans ainsi que le travail de nuit. Il faut attendre 1967 pour que le travail d'un enfant de moins de 16 ans dans les mines soit interdit.

Galibots de la Société des Mines de Lens.



Le travail des femmes...

Un temps employées pour pousser les berlines* dans les galeries, les femmes sont progressivement interdites de travail au fond* à partir des années 1860. Cantonnées au jour*, elles œuvrent essentiellement au moulinage* et au triage* mais également dans la lampisterie* et pour certaines au nettoyage des bains-douches ou au magasin. Au triage, elles manipulent chaque jour des tonnes de charbon, dans le bruit et la poussière, le froid ou la chaleur et sous la surveillance pesante des contremaîtres. Embauchées dès l'âge de 12 ans et appelées « cafus »,

elles exercent un travail particulièrement pénible et ne sont pas épargnées par la silicose*. Seule coquetterie, la coiffe destinée à protéger leurs cheveux de la poussière dont le tissu et la manière d'être attachée variaient d'une Compagnie à l'autre. Elles quittent généralement la mine après leur mariage... avec un mineur. Pour elles débute alors une nouvelle vie qui sera bien souvent consacrée à s'occuper de manière exemplaire de leur foyer avec toujours la hantise qu'un accident ne vienne leur enlever un mari, un frère ou un enfant.



Les ruines de la fosse 11 en 1918.



Carte montrant l'évolution de la ligne de front sur le territoire de la concession de la Société des Mines de Lens entre 1914 et 1917.

Au cœur de la tourmente

Pendant la Première Guerre mondiale, la fosse se trouve dans la zone des combats. Les Allemands occupent le secteur à partir d'octobre 1914. Ils mettent immédiatement les installations de la Société des Mines de Lens hors d'état de fonctionnement en dynamitant les organes essentiels des machines et en sectionnant les câbles d'extraction afin de précipiter les cages* au fond des puits. La fosse 11 est ensuite exposée aux bombardements d'artillerie.

Toutefois, l'essentiel des destructions interviennent suite à la bataille de Loos et à la reprise de la fosse 15 par les Anglais en septembre 1915. Arguant de possibles attaques souterraines par les galeries, les

Allemands mettent alors en œuvre un plan de destruction systématique du système productif. Ils font sauter les cuvelages* des puits afin de provoquer l'inondation des galeries. La « libération de la cote 70 » conduite par les Canadiens en août 1917 marque la fin des affrontements aux abords immédiats de la fosse 11.

Alexandre Villedieu

Un siècle plus tard, de nombreux vestiges archéologiques sont encore régulièrement mis au jour dans ce secteur. En 1996, la dépouille d'Alexandre Villedieu, soldat originaire de Lyon disparu le 09 octobre 1915, est retrouvée au pied des terrils. Les effets personnels exhumés (sa casquette, sa plaque, son portefeuille et un stylo-plume en état de marche) sont aujourd'hui exposés dans un musée à Loos-en-Gohelle.



Cliché pris lors des premiers travaux de remise en état du puits 11.



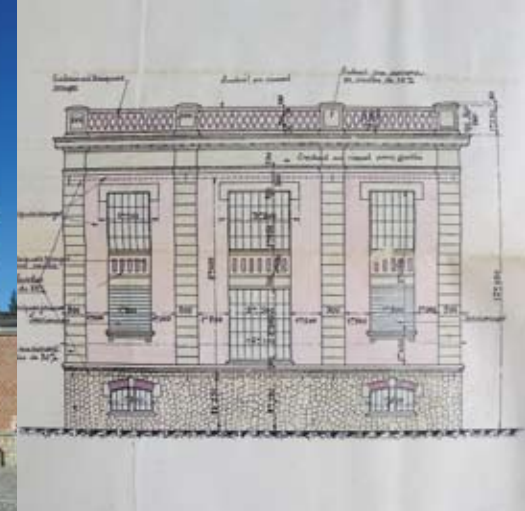
Les nouvelles installations de la fosse 11 en 1925.



La machine d'extraction à tambour bicylindroconique installée après-guerre est en partie conservée.



L'influence régionaliste est perceptible dans le traitement d'inspiration flamande du pignon à redents des bains-douches.



Avec ses balustres et ses bandeaux d'enduit imitant un bossage en pierre de taille, la façade du poste de transformation présente un décor d'inspiration classique.

Au lendemain de la guerre, la Société des Mines de Lens ne peut tout d'abord que mesurer l'ampleur de la catastrophe. L'ensemble de son outil de production est ravagé : cuvelages dynamités, puits et galeries noyés par des millions de m³ d'eau, chevalements abattus, bâtiments et machines d'extraction ruinés, réseau ferroviaire détruit, logements ouvriers et équipements des cités anéantis... Il s'agit alors de relever au plus vite les mines sinistrées pour relancer la production. Au regard de l'importance des destructions, la reconstruction constitue un véritable défi.

Aux contraintes techniques s'ajoutent en effet les contraintes économiques et la pénurie de matériaux...

Une vaste entreprise de modernisation

Résultat des aménagements successifs mis en œuvre au fil des progrès techniques, l'outil de production d'avant guerre ne présentait pas une unité organisée selon les conceptions les plus modernes. Malgré les difficultés, la Société des Mines de Lens transforme cette destruction complète en une opportunité pour faire évoluer ses installations.

Sur la base des études et essais menés pour le rééquipement des fosses dans le cadre de la Commission technique du Groupement des houillères victimes de l'invasion*, les fosses sont équipées des machines et systèmes considérés comme les plus performants. L'arrivée de l'électricité permet l'installation de machines d'extraction à tambour bicylindroconique en remplacement de celles qui fonctionnaient au charbon. Dans un souci de rapidité et d'économie, des modèles types sont utilisés pour édifier les différents bâtiments des carreaux de fosse. Cette standardisation concerne à la fois la disposition, les matériaux et jusqu'au décor des bâtiments d'exploitation.

Si le plan général des installations varie quelque peu en fonction des contraintes propres à chaque site, bains-douches, bâtiments des machines ou ateliers offrent une organisation et une architecture identiques sur les différentes fosses de la Société. Achevée en 1925, la fosse 11 illustre parfaitement cette modernité. Elle est régulièrement mise en avant par la Société des Mines de Lens dans sa communication sur la reconstitution de ses installations. Les matériaux mis en œuvre font également l'objet d'une grande attention. Les structures métalliques d'avant-guerre laissent place à la brique et au béton armé à la fois moderne et économique.

Cette recherche d'efficience s'accompagne toutefois d'une véritable préoccupation esthétique. L'alternance des matériaux (pierre meulière, brique, béton), associée à des éléments de décor d'inspiration classique ou régionaliste témoignent du souci de prestige de la Société.



Le chevalement du 11

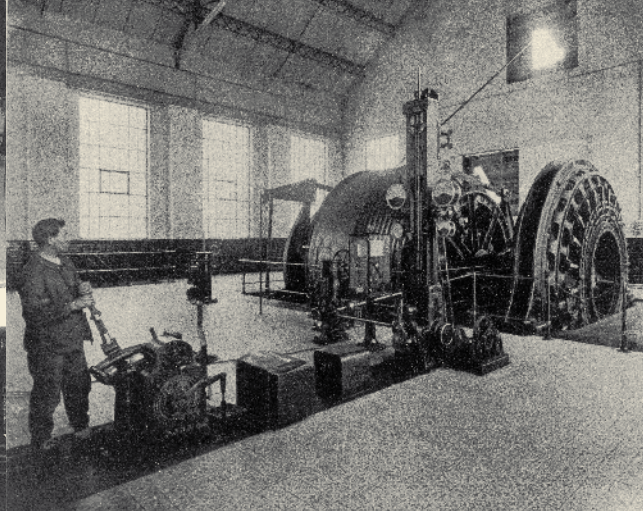
Cette imposante structure métallique mesure 45 m de haut et pèse près de 350 tonnes. Située à l'aplomb du puits elle supporte les molettes sur lesquelles passent les câbles d'extraction. Mus par la machinerie, ces câbles actionnent la cage servant à descendre et à remonter les mineurs ainsi que le charbon. Les molettes mesurent 5,50 m de diamètre et sont entourées d'une plateforme avec garde-corps coiffée d'un campanile. Au sommet trône l'insigne minier formé par un pic et une hache entrecroisés. En pleine pénurie de produits métalliques, ce chevalement est conçu avec des poutrelles à treillis rivetées permettant



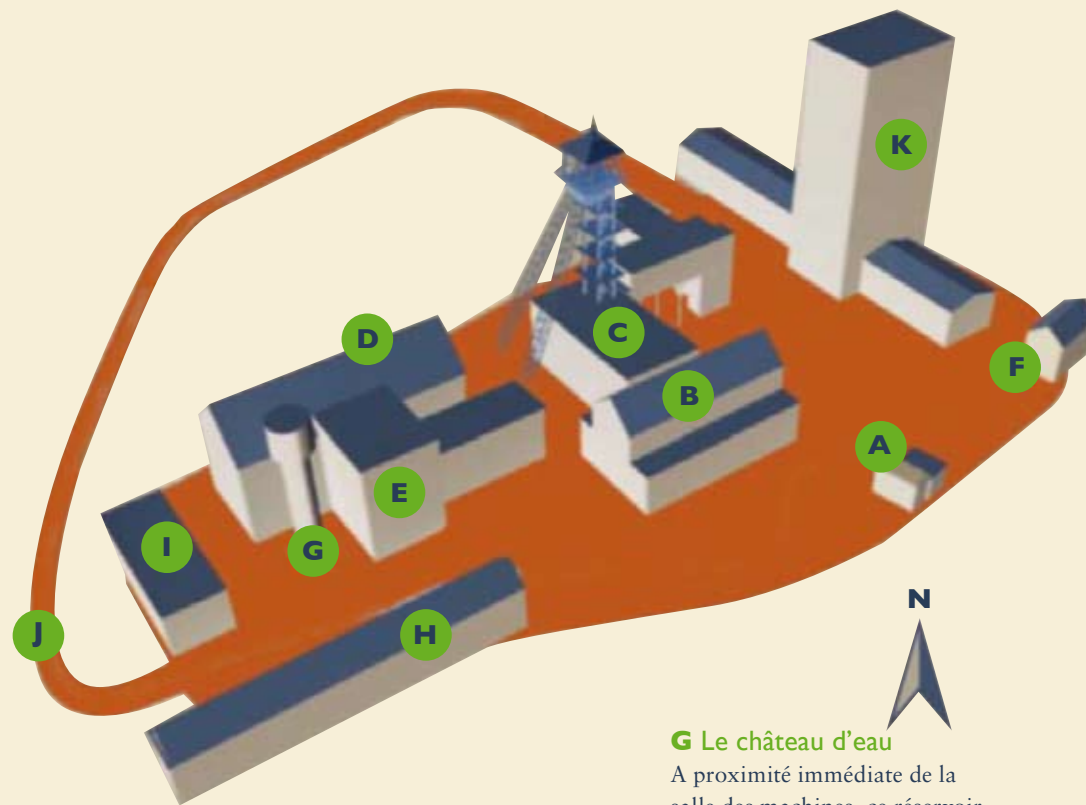
un assemblage solide avec un minimum d'acier. La politique de standardisation mise en œuvre dans les années 1920 explique qu'un chevalement identique puisse être observé sur le site de Saint-Amé à Liévin qui correspond à l'ancienne fosse 3 de la Société des Mines de Lens.



Le lavabo du 11/19 en 1975.



La machine d'extraction.



Vue intérieure de la forge d'une fosse de la Société des Mines de Lens.

A Entrée de la fosse et maison du concierge

B Les bains-douches

Ce vaste bâtiment faisait office de vestiaire et de salle de douches. Les mineurs y suspendaient leurs vêtements afin de les retrouver propres et secs « à la remonte ». Cette pratique est à l'origine de l'appellation de « salle des pendus » que les mineurs nommaient communément « le lavabo ». A la fin de leur journée de travail, les « gueules noires » pouvaient s'y doucher dans des salles communes tandis que des salles de bain individuelles avec baignoire étaient réservées aux ingénieurs.

C Le bâtiment des recettes et son chevalement

Les mineurs y récupéraient leur lampe, y recevaient leurs instructions de travail et y empruntaient la cage pour descendre au fond. C'est également là que remontaient les berlines remplies de charbon prises en charge par les femmes travaillant au triage. Le bâtiment est surmonté du **chevalement du II**.

D Le bâtiment des machines.

Edifié face au chevalement, il abrite la machine d'extraction et les compresseurs. Comme les autres bâtiments du carreau de fosse*, cette construction allie structures en béton armé et maçonnerie de brique. La machine d'extraction permettait le mouvement des cages dans le puits par des câbles reliés au chevalement. Les compresseurs occupaient la partie ouest du bâtiment. Ils fournissaient l'air comprimé nécessaire au fond pour le fonctionnement des ventilateurs et des marteaux-piqueurs.

E Le poste de transformation

est accolé au sud. Quatre transformateurs y recevaient le courant à 15 000 V en provenance du **poste de coupure F** pour alimenter les gros moteurs, la machine d'extraction, les compresseurs et le circuit d'éclairage du site.

G Le château d'eau

A proximité immédiate de la salle des machines, ce réservoir en béton fournissait l'eau nécessaire au refroidissement des compresseurs. Il alimentait également les bains-douches, l'ensemble du réseau de distribution d'eau et d'incendie de la fosse et la cité minière.

Les installations de surface comprennent d'autres bâtiments et espaces indispensables au bon fonctionnement du carreau de fosse. Le stockage, l'entretien et la distribution du matériel occupaient le personnel du jour : forgerons, menuisiers, magasiniers ou conducteurs de chevaux.

H Les ateliers

Ce long bâtiment en maçonnerie de brique regroupait la salle de paie, le magasin où étaient entreposés les outils et pièces de rechanges ainsi qu'une forge et un atelier pour l'entretien et la réparation du matériel.

I Les écuries

Les chevaux étaient utilisés pour le transport de matériel « au jour » et pour tirer les berlines « au fond ». Avec l'ouverture du puits 19 en 1960, un nouvel atelier est édifié à cet emplacement.

J Les parcs à bois et à matériel

Les actuels parkings servaient autrefois au stockage du matériel (rails, berlines, soutènements métalliques,...) et du bois utilisé pour l'étagage des galeries. Ces vastes aires occupaient près de la moitié de la surface des carreaux de fosse. Leur fonction initiale est aujourd'hui évoquée par des billes de bois.

K La tour d'extraction du 19

Voir p. 15.

Ernest Cuvelette (1869-1936) l'homme de la reconstitution des Mines de Lens



Fils de cultivateurs de l'Aisne, Ernest Cuvelette fait de brillantes études qui le conduisent à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole des mines. Il entre en 1906 aux Mines de Lens où il travaille sur l'équipement des fosses et établit un programme innovant de valorisation des combustibles. Pendant la guerre, il dirige notamment le service des produits métallurgiques au ministère de l'Armement. Son nom reste surtout attaché à l'œuvre de reconstruction des houillères sinistrées du Nord et du Pas-de-Calais. Dès mai 1917, il prépare la reconstruction et crée la Commission technique du Groupement des houillères victimes de l'invasion pour organiser un rééquipement rapide et efficace des fosses une fois le conflit terminé. Grâce à cette organisation il obtient les garanties de l'Etat pour réunir les sommes

nécessaires aux premiers travaux et rassemble les commandes de matériel des compagnies sinistrées. Sans cesser de diriger ces organismes collectifs, Cuvelette s'attache plus particulièrement à la reconstitution des Mines de Lens, qui sont parmi les plus éprouvées et dont il devient directeur général. La tâche est immense sur cette concession affectée par la destruction de la quasi-totalité de ses installations au fond comme au jour. Sur un territoire rendu particulièrement dangereux par les munitions non éclatées, il faut évacuer des millions de m3 de déblais, refaire les cuvelages dynamités, pomper 40 millions de m3 d'eau des puits et galeries. Pendant 10 ans, Cuvelette s'acquitte de cette tâche avec une efficacité redoutable, il supervise le rétablissement de centaines de kms de galeries, la reconstruction

du réseau ferré de la Société, des centrales électriques, des lavoirs, des fours à coke, des usines d'agglomération et des ateliers de traitement des sous-produits. Il organise également le déblaiement des 8.000 maisons ouvrières détruites pendant le conflit et la construction des 12 000 nouveaux logements nécessaires pour permettre aux mineurs de Lens dispersés dans toute la France de reprendre leur travail et de relancer la production. Grâce à son action, les carreaux de fosses sont non seulement reconstruits mais modernisés. Une fois l'exploitation rétablie, il œuvre à la valorisation des combustibles. Ce grand ingénieur est récompensé par la Légion d'honneur et la médaille d'honneur du travail. Fatigué, il abandonne ses fonctions de directeur général des Mines de Lens en octobre 1935.

De 1940 à 1960

Affiche de juin 1941 signée du Général Niehoff informant de la condamnation de mineurs grévistes.



Après la grève de mai-juin 1941, le travail se fait sous la surveillance des troupes allemandes qui occupent désormais les puits.



Les meetings de Maurice Thorez, ici à Valenciennes en décembre 1945, sont l'occasion d'appeler les mineurs à intensifier leurs efforts pour le relèvement du pays.



L'occupation allemande

A Lens, le personnel des mines est évacué entre le 17 et le 20 mai 1940. Les ressources minières et industrielles font de cette région un enjeu majeur pour l'économie de guerre allemande. Dès le mois de juin, les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont placés en zone interdite sous l'autorité du commandement militaire allemand de Bruxelles. Relayé par l'Oberfeldkommandantur 670 de Lille, il remet rapidement l'appareil de production en marche. Réouvertes dès le 15 juin 1940, les mines retrouvent une activité normale en septembre. La présence militaire s'accompagne d'une exploitation économique méthodique. Les compagnies minières deviennent des

auxiliaires utiles à l'occupant pour pousser la production au maximum. Les acquis sociaux de 1936 sont rapidement ignorés: les salaires sont bloqués, la journée de travail est allongée, les pauses supprimées, le salaire à la tâche et le chronométrage rétablis. Le rationnement alimentaire aggrave encore les conditions de vie et de travail des mineurs.

Les mineurs en grève

C'est dans ce contexte difficile qu'émergent les premiers mouvements de grève et de résistance. En mai-juin 1941, 100 000 mineurs cessent le travail dans le Bassin minier. Cette grande grève encouragée et encadrée par les militants communistes mêle revendications sociales et

désobéissance patriotique. Elle est durement réprimée par les Allemands dont les troupes occupent désormais les fosses et multiplient les arrestations. En juillet 1941, 270 mineurs sont déportés en Allemagne dont 130 y perdront la vie. L'occupation se poursuit entre actes de résistances et répression jusqu'à la grève générale d'août 1944 qui accompagne la libération du Bassin minier.

1944-1947: la « bataille du charbon »

Dès le 28 août 1944, les mineurs exténués sont invités à reprendre le travail par Henri Martel, député communiste du Nord, qui leur lance un appel depuis Londres. La production de charbon est vitale.

La fosse 11 est représentée sur cette médaille commémorant la reconstitution des Mines de Lens qui retrouvent en 1929 une production équivalente à celle d'avant-guerre.





Affiche éditée lors de la «bataille du charbon».

Le discours prononcé par le leader du PCF Maurice Thorez à Waziers près de Douai le 21 juillet 1945 exhorte les mineurs à intensifier leurs efforts pour le relèvement du pays. En 1946 l’objectif de production est fixé à 100 000 tonnes de charbon par jour. Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais atteint à cette époque son effectif maximum avec plus de 220 000 mineurs.

La Nationalisation
Le général de Gaulle et les ministres communistes du gouvernement provisoire s’attèlent rapidement à la nationalisation des Houillères. Dès le mois d’octobre 1944, les présidents et les directions des Compagnies sont suspendus et remplacés par des

administrateurs provisoires. Après les ordonnances de décembre 1944 et d’octobre 1945, la loi du 17 mars 1946 confirme la nationalisation de toutes les houillères de France, regroupées en groupes et en bassins sous la tutelle de l’établissement public central des Charbonnages de France. Les installations de l’ancienne Société des Mines de Lens appartiennent désormais au groupe de Lens qui fusionne avec celui de Liévin en 1952.

Statut du mineur et grandes grèves
En 1946, les mineurs obtiennent un statut spécifique réglementant la profession et fixant divers avantages (logement gratuit etc.). Mais ces avancées sont rapidement

remises en cause par les décrets du Ministre de l’Industrie, Robert Lacoste. Les mineurs ne se sentent pas récompensés des sacrifices consentis. D’importantes grèves éclatent en 1947–1948, durement réprimées par l’envoi de l’armée.

Modernisation et rationalisation
Grâce aux crédits alloués par le plan Marshall et sur la base de périmètres d’exploitations réorganisés (8 groupes se substituent à une vingtaine de concessions), Charbonnages de France élabore un programme de grands travaux de concentration et de modernisation des houillères. Le principe est de regrouper l’exploitation de plusieurs sites sur des puits dotés des

équipements les plus puissants et des techniques d’extraction les plus efficaces afin de gagner en rentabilité. Sur les 109 sièges d’extraction en exploitation en 1945 dans le Bassin Nord-Pas de Calais, il n’en reste plus que 60 en 1959. La création du puits 19 à Loos-en-Gohelle s’inscrit dans cette évolution. Le puits est foncé à partir de 1954 et le siège de concentration entre en fonction en 1960. Sa réalisation a nécessité des investissements considérables. Ironie du sort, c’est cette même année que s’esquisse la fin de l’exploitation au travers du plan du Ministre de l’Industrie Jean-Marcel Jeanneney qui officialise le début de la récession charbonnière.

Le siège de concentration du I9

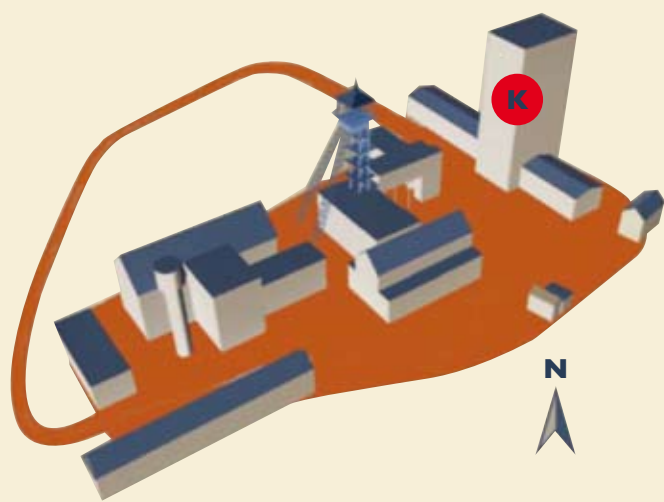
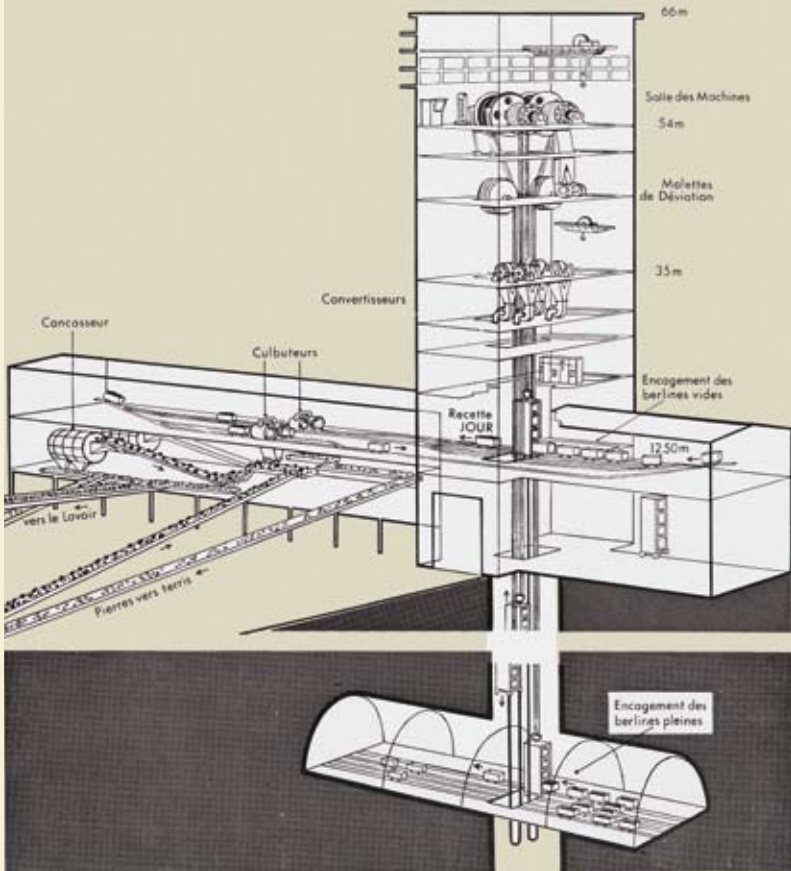


Schéma du fonctionnement de la tour d’extraction.

Au nord du groupe de Lens-Liévin, le siège du 18/18 bis implanté à Hulluch va concentrer la production des charbons maigres*. Pour les charbons gras*, au sud, le choix d’implantation du siège se porte sur le site de la fosse 11 qui présente plusieurs avantages. Il occupe une position centrale dans les installations du groupe, possède des infrastructures adéquates et dispose des réserves foncières nécessaires à l’établissement des importants terrils générés par l’extraction massive que l’on veut y développer. Le puits 19 est donc foncé à partir de 1954 pour concentrer l’exploitation des fosses à l’entour.



La tour d’extraction du I9
Au-dessus d’un puits à double compartiment d’un diamètre de 6,65 m est édifiée entre 1958 et 1960 une tour en béton armé de 66 m de haut pour un poids de 10 000 tonnes. Cet édifice monumental est représentatif de la phase de concentration de la production et matérialise l’apogée technique de l’exploitation minière. Il est le dernier exemplaire visible sur les 4 tours de ce type construites dans le Bassin minier du Nord-Pas de Calais.

La tour mise en service en 1960 est conçue pour extraire environ 6 000 tonnes nettes par jour. Le système d’extraction est réparti sur 9 niveaux dont l’empilement permet un réel gain d’espace. Située au sommet de la tour, la machine, avec ses deux moteurs d’une puissance unitaire de 4 400 chevaux, permet de remonter du fond les 4 cages de 4 étages contenant chacun une berline de 3 000 litres. Son fonctionnement est automatisé et assuré par quelques employés tandis que



Vue panoramique du système de traitement du charbon du siège de concentration incluant le lavoir (à droite).



Quatre terrils coniques sont clairement visibles à l'arrière de la fosse 11 dans les années 1950.

jusqu'à 5 000 mineurs travaillent au fond à partir des différents puits concentrés sur ce siège. L'ensemble des équipements d'exploitation (machines d'extraction, molettes de déviation, culbuteurs, rails etc.) sont conservés dans la tour qui constitue, avec les terrils, un repère dans le paysage régional.

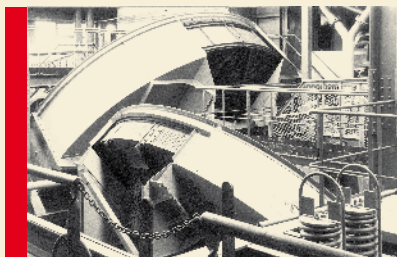
Le lavoir et le système de traitement du charbon

L'entreprise de modernisation inclut la mise en place d'un système performant de triage et de traitement des charbons bruts remontés du fond afin d'en extraire tout le combustible. L'objectif du lavoir est de séparer le charbon proprement dit des pierres, schistes et débris divers provenant des chantiers. Pour ce faire, des opérations successives de concassage, criblage et lavage sont mises en œuvre afin d'éliminer toutes les impuretés et d'élaborer différentes catégories de produits qu'un réseau complexe de convoyeurs à bande* conduit vers des trémies* de stockage ou de chargement. Le processus de lavage installé au 11/19 intègre les équipements les plus

modernes, dont le traitement par Drew Boy. Cet outil dérivé d'un appareil utilisé dans les sucreries pour séparer les betteraves des pierres utilise la différence de densité entre charbon et schistes en les plongeant dans un liquide composé d'eau et de magnétite. Les roches tombent au fond et le charbon qui flotte est récupéré et rincé. Détruit en 1993, cet ensemble formait un dispositif particulièrement complexe relié d'un côté à l'extraction et de l'autre au réseau de cavaliers* permettant l'acheminement des charbons mais également celui des stériles* dans le circuit de mise à terril.

Drew Boy à l'intérieur du lavoir du 11/19.

La totalité des appareils du lavoir était télécommandée depuis un pupitre central qui comportait également un tableau synoptique de l'ensemble de l'installation donnant à tout moment une vue précise de la marche des appareils. Un opérateur était en liaison par interphone avec les centres vitaux de l'installation (recette – terril – chargement – cabine d'aiguillage) et les ouvriers chargés de la surveillance des appareils du lavoir.



Les terrils

Erigés avec les déchets pierreux de l'extraction, 3 terrils (2 coniques et 1 tabulaire) sont aujourd'hui visibles. Ils correspondent à un volume global de 24 millions de m³ répartis sur près de 90 ha. Les deux terrils jumeaux sont parmi les plus hauts d'Europe et culminent à 186 m. Points de vues privilégiés, ce sont également des éléments

hautement symboliques de l'identité paysagère du Bassin minier Nord-Pas de Calais. Cet ensemble était autrefois encore plus conséquent puisqu'il était constitué de 4 terrils coniques et d'1 tabulaire. Deux terrils coniques implantés au nord de l'ensemble ont en effet quasiment disparu après leur exploitation à partir des années 1970 pour récupérer les schistes qu'ils contenaient.

Un historique des dépôts complexe

Les dépôts de la fosse 11 et de la fosse 16 située à proximité se font tout d'abord sur un terril plat alimenté à partir de deux voies ferrées. Il en résulte une forme de patte d'oie d'où le nom de «Double Crassier» qui lui est donné par les britanniques

pendant la Première Guerre mondiale. Les 2 terrils coniques (79 et 79a) aujourd'hui en cours d'exploitation sont essentiellement élevés durant l'entre-deux guerres. Les premiers déversements sont réalisés avec les débris des fosses et des cités 11 et 16 dévastées pendant le conflit de 1914-1918. Les terrils sont ensuite élevés avec les terres issues de l'extraction de ces mêmes fosses jusqu'en 1952. Ils approchent alors de l'altitude maximale autorisée. On décide donc d'édifier les deux nouveaux terrils coniques jumeaux (74 et 74 a) que l'on peut toujours observer. Du fait de la concentration de la production sur le puits 19, des quantités très importantes de terres sont remontées au jour et

déposées sur ces terrils à partir de 1960. Afin d'éviter de possibles problèmes d'affaissement, l'alimentation de ces deux terrils coniques cesse à son tour dans les années 1970 au profit d'un terril tabulaire (74b) qui va être déployé sur une vaste surface entre les 4 terrils existants. Un convoyeur à bande, dont deux piles sont encore visibles aux abords de la rocade minière (A21), permet l'évacuation des stériles sur ce terril plat pourvu d'un bassin de décantation. Ce dernier, également appelé « bac à schlamms » accueillait les boues de fines poussières de schistes issues des terres traitées au lavoir de Vendin-le-Vieil. Les dépôts cessent avec la fermeture du 11/19 en 1986.



Vue aérienne des terrils.

L'exploitation des schistes est en cours d'achèvement au niveau des terrils 79 et 79a.

Depuis le lavoire, un convoyeur à bande acheminait les stériles au pied des terrils.

Vue des goulottes métalliques répartissant les dépôts.

La combustion

Au début de l'exploitation minière, les méthodes de tri ne permettaient pas de récupérer tout le charbon. Les roches stériles (essentiellement des schistes) mises à terrils en renfermaient donc encore des quantités non négligeables avec pour conséquence de générer un processus de combustion interne. Cette combustion lente peut durer plusieurs décennies et atteindre des températures d'environ 1000°C. A la surface des terrils, des crevasses plus ou moins profondes évacuent une partie de la chaleur emmagasinée sous forme de fumerolles.

Ce processus a notamment pour effet de transformer les schistes noirs, friables, en schistes rouges nettement plus solides et particulièrement recherchés.

De l'exploitation à la conservation

Il subsiste aujourd'hui environ 200 terrils sur les 340 recensés dans le Bassin minier Nord-Pas de Calais dans les années 1970. A l'image des 2 terrils coniques disparus, nombreux furent ceux exploités pour récupérer les schistes qui entrent dans la composition de divers revêtements dont les différentes couches d'infrastructures routières.

Après avoir été considérées comme des décharges géologiques sans intérêt puis comme des réserves de matière première, la valeur symbolique et paysagère des terrils, de même que leur intérêt en matière de biodiversité ont fait l'objet d'une prise de conscience favorable à leur protection et à leur valorisation depuis une vingtaine d'années. Les terrils de la Base 11/19, véritables îlots verts en secteur urbain, accueillent une faune et une flore variées incluant des espèces rares.

Dotés d'un microclimat plus chaud (bien que n'étant pas en combustion, leur couleur noire leur permet de conserver la chaleur du rayonnement solaire) et vierges d'engrais et de pesticides, ils abritent des écosystèmes particuliers incluant des espèces étrangères à la région telle le rosier agreste ou le sénéçon du Cap. Plus de 300 espèces végétales y ont été inventoriées, de même que 100 espèces d'oiseaux, 2 espèces de batraciens et reptiles, 17 espèces de mammifères, 13 espèces de libellules, 24 espèces de papillons, 14 d'orthoptères et 19 de coccinelles.

Les terrils sont aujourd'hui intégrés à la « Trame verte et bleue du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais » qui vise notamment à une reconquête des espaces naturels et des espaces dégradés dans un triple souci de valorisation écologique et paysagère, de pédagogie environnementale et de développement des loisirs. Grâce aux travaux de sécurisation et à l'aménagement d'accès, ces espaces protégés sont devenus des zones de loisirs propices à la randonnée ou au parapente.

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de la Chaîne des terrils, acteur pionnier de leur préservation, y développe notamment une importante activité d'observation scientifique et d'action pédagogique.

Les terrils sont en accès libre. Au regard notamment de leur composition géologique, ils demeurent des espaces fragiles. Afin de limiter l'érosion des sols, il est impératif de respecter les lieux en empruntant les accès et sentiers aménagés.

La « construction » des terrils

Les dépôts du 11/19 sont des grands terrils modernes édifiés grâce à la mise en œuvre d'un dispositif perfectionné permettant de concilier stabilité et gigantisme. Les déchets générés par le siège de concentration étaient directement acheminés à leurs pieds par un convoyeur à bande relié aux infrastructures du lavoire. Les stériles en provenance du lavoire central de Vendin-le-Vieil étaient pour leur part amenés par train. Un important réseau de voies ferrées commandé depuis une cabine centrale d'aiguillage avait été aménagé lors de la constitution du siège de concentration afin de gérer les

différents convois de manière optimale. En bas des terrils, des plateformes permettaient de charger les dépôts dans des skips* que des rampes dirigeaient au sommet des terrils coniques pour le déversement. Sur les pentes, des goulottes métalliques guidaient les terres afin de les répartir de manière homogène. C'est cette technique qui a généré la formation des petits monticules réguliers ou « épis » que l'on peut observer sur leurs pentes. Pour le terril tabulaire (74 b), les dépôts étaient effectués grâce à un réseau de convoyeurs à bande associé à des « sauterelles* ».

Sauvegarde et reconversion

Le défi de la sauvegarde

Les puits qui alimentent le siège de concentration ferment successivement à partir de la fin des années 1960 et l'activité de la fosse 11/19 cesse définitivement le 31 janvier 1986. La fin de l'exploitation charbonnière ouvre une période de profonde crise économique

et sociale qui s'accompagne d'un véritable traumatisme. Plus de 200 000 emplois miniers disparaissent dans le Bassin Nord-Pas de Calais entre 1960 et 1990. En accord avec les termes du code minier, les HBNPC* remblaient les puits et procèdent à une destruction systématique des installations afin de récupérer des matériaux et de libérer des espaces pour l'implantation de nouvelles entreprises. Le site du 11/19 semble alors naturellement voué à la destruction. Conscients des enjeux d'histoire et de mémoire qui s'y rapportent et du potentiel que représente le site pour un « autre développement », des élus, des acteurs publics et du monde

associatif se mobilisent pour le préserver de la démolition. Acquis par la municipalité de Loos-en-Gohelle en 1990, il est investi par l'association du CPIE Chaîne des terrils et par Culture Commune, Scène Nationale du Bassin minier du Pas-de-Calais. En parallèle s'amorce la patrimonialisation du site, démarche indispensable à sa bonne conservation. Il est inscrit Monument historique en 1992 puis classé en 2009. La Base 11/19 est depuis le 30 juin 2012 l'un des 353 éléments référencés dans le périmètre du Bassin minier Nord-Pas de Calais inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



Témoignage de Marcel Caron, ancien maire de Loos-en-Gohelle

Je suis devenu maire de Loos-en-Gohelle en 1977 alors que les puits de mines fermaient les uns après les autres et que les installations étaient systématiquement rasées. Ces fermetures étaient vécues comme une véritable défaite, accompagnée d'une perte d'espoir et même d'un sentiment de honte dans la population.

Le puits 19 devait cesser son activité en 1982 et être détruit. Il me semblait inconcevable qu'il ne subsiste pas sur la commune de témoignage de cette industrie qui avait tant marqué le territoire. Il m'apparaissait indispensable de conserver un lieu permettant d'illustrer cette mémoire. Le site du 11/19 était emblématique : ses deux terrils coniques dominant la plaine d'Artois, son carreau entier et ses chevalements, son arc de cités minières. A cette époque, il faut dire que ni les HBNPC, ni les élus, ni les médias n'y croyaient. J'étais pris pour un passéiste incapable de regarder la réalité en face... Le plan de relance de l'activité charbonnière du gouvernement de Pierre Mauroy n'a fait que

retarder l'échéance de cette fin programmée. Il m'a cependant fourni quelques années de répit que j'ai pu mettre à profit pour commencer à occuper les lieux et travailler à une prise de conscience de la population et des acteurs locaux. Cela a commencé avec les terrils et l'organisation des Gohelliades et diverses manifestations à caractère culturel pour donner une autre image du site. A sa fermeture en 1986, j'avais obtenu qu'il soit cédé à la commune par les HBNPC. Je me suis alors confronté à l'impossibilité pour une municipalité de la taille de Loos-en-Gohelle de gérer cette immense friche affectée par d'énormes problèmes de vandalisme et de sécurité. Les crédits de réindustrialisation,

l'action de l'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais, l'inscription Monument historique en 1992 puis l'acquisition du site par la Communauté d'Agglomération ont permis de réaliser les premiers travaux de mise en sécurité et de préserver le site de la destruction. Au-delà de sa sauvegarde, il me semblait également nécessaire d'en faire un lieu porteur d'avenir au travers d'un véritable projet de développement. Je ne savais pas encore très bien comment, ni quelle direction le projet allait prendre. J'avais envisagé plusieurs pistes comme celle d'un parc à thème sur l'aventure industrielle et l'énergie sans que cela soit probant. L'apport de mon fils Jean-François Caron a alors été

déterminant. C'est sous son impulsion que s'est affirmée l'idée que ce site symbolique de la destruction des ressources, du paysage et des hommes pouvait incarner une trajectoire de reconquête s'appuyant sur le développement durable. Les choses se sont alors structurées progressivement avec notamment l'implantation et l'implication d'acteurs essentiels tels que Culture Commune et le CPIE Chaîne des terrils. Aujourd'hui, avec l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO, je pense qu'un pas important peut être franchi dans le changement de regard dont la population a besoin pour aller de l'avant. Il est impératif que les gens de la région y croient...



Le site en friche dans les années 1990.



Protégé, le site a échappé à la destruction et fait désormais l'objet d'importants projets d'aménagements.



L'ancien cavalier transformé en corridor biologique.



Doté d'extensions habillées d'acier Corten, l'ancien atelier a été réhabilité en pépinière d'éco-entreprises.



La Halle des éco-matériaux.



Maison à haute performance énergétique du programme Villavenir.



La centrale solaire.



Les principaux aménagements autour de la Base 11/19.

Une reconversion exemplaire

Tout au long du processus de sauvegarde émerge et se structure l'idée d'une reconquête fondée sur un développement plus respectueux des hommes et de l'environnement. La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin acquiert le site en 2000 et lance un vaste plan d'aménagement qui s'inscrit dans le respect du patrimoine existant et le développement de nouvelles fonctions selon une approche novatrice et exemplaire d'éco-aménagement.

La création d'un nouvel accès pour améliorer la desserte du site, l'aménagement d'un ancien cavalier minier en corridor biologique, la réhabilitation d'un ancien atelier en pépinière d'éco-entreprises selon les normes HQE, la mise en place d'une signalétique d'interprétation patrimoniale ou bien encore l'installation d'une « halle des éco-matériaux » par le Centre de Développement des Eco-Entreprises (CD2E) participent de cette mutation. Fondée sur l'expérimentation et la coopération entre acteurs, la démarche adoptée conjugue les dimensions économique, culturelle, sociale et environnementale dans le cadre d'une déclinaison opérationnelle de

développement durable. Signe du retournement d'image en cours, le site est aujourd'hui considéré comme une référence en matière de reconversion et d'aménagement.

Des programmes expérimentaux et innovants sont développés aux abords de l'ancien carreau de fosse. Depuis 2010, une centrale photovoltaïque a été installée afin de disposer d'un lieu d'étude et de démonstration des nouvelles technologies solaires. A terme, l'ensemble devrait comprendre près de 1 600 m² de capteurs répartis sur 2 hectares permettant d'évaluer une dizaine de technologies photovoltaïques et de les expérimenter pour différents usages. La production de

l'ensemble pourrait atteindre 180 000 Kwh/an et intégrer d'autres énergies renouvelables.

En matière d'habitat, un premier programme de logements HQE, la résidence Chico Mendès, était établi à proximité de la Base 11/19 en 2000. En 2009, six maisons (deux en maçonnerie, deux en bois et deux en acier) à haute performance énergétique sont inaugurées dans le cadre du programme Villavenir. Edifiés par la Fédération Française du Bâtiment, ces logements mettent en œuvre une centaine de nouvelles technologies et techniques d'éco-construction. Cette opération permet de les tester en situation réelle, de favoriser le développement



Le centre de formation des apprentis d'Auteuil.

des entreprises innovantes travaillant dans ces domaines et de mettre en place un programme de formation dédié.

La réhabilitation des cités minières environnantes implantées sur les communes de Loos-en-Gohelle, Lens et Liévin fait aussi l'objet de projets innovants.

En lien avec l'inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'évolution de ces cités s'inscrit dans une démarche de préservation et de valorisation des qualités urbaines, architecturales et paysagères qui font leur intégrité et leur authenticité.

En articulation avec le parc du Louvre-Lens et les premiers aménagements du schéma directeur d'Euralens défini par le paysagiste Michel Desvigne et l'architecte-urbaniste Christian de Portzamparc, la cité des Provinces fait ainsi l'objet d'aménagements pour répondre aux enjeux urbains, sociaux et environnementaux d'aujourd'hui dans le cadre d'un programme d'éco-cités pilotes. Dans la même perspective, le projet Rehafutur consiste en une opération expérimentale d'éco-réhabilitation de 6 logements et d'une ancienne maison d'ingénieur. Destiné à accueillir 350 élèves par an dès septembre 2013, le centre de formation aux métiers de l'éco-construction de la Fondation des apprentis

d'Auteuil est en construction au pied des terrils.

L'ancien carreau de fosse constitue désormais la vitrine et le cœur d'un pôle de développement et d'aménagement durable plus large conjuguant innovation et respect du patrimoine local.



Spectacle de danse dans la tour du puits 19 lors des rencontres transnationales en 1991.



Illumination du chevalement lors des Journées européennes du Patrimoine 2010.



La consultation des nourrissons dans la cité des Provinces.

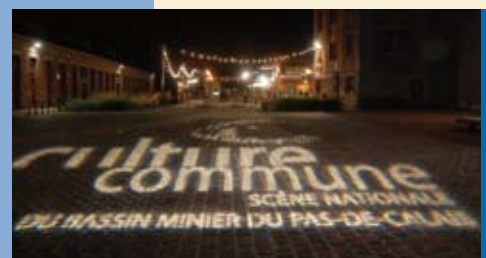


Témoignage de Chantal Lamarre, directrice de Culture Commune
J'ai eu un véritable coup de cœur pour le site lorsque je l'ai visité pour la première fois avec Marcel Caron en 1988 alors que j'étais missionnée pour la mise en place d'un festival à l'échelle du Bassin minier. L'installation de Culture Commune sur le 11/19 se fera 10 ans plus tard après bien des péripéties.

Durant cette période, la création de Culture Commune et l'activité artistique développée dans des conditions particulièrement difficiles ont joué un rôle déterminant pour la préservation du site. Les spectacles mis en place furent d'abord l'occasion de réaliser quelques indispensables travaux de protection. Ensuite, et surtout, ils ont permis de mettre un coup de projecteur sur le 11/19 et d'opérer le changement de regard nécessaire à sa sauvegarde. Notre investissement en ce lieu est le résultat d'un engagement continu reposant sur la conviction que ce site réunit toutes les conditions pour la création d'une « nouvelle génération de lieux ».

L'idée est que la vie de la Base 11/19 s'articule autour d'un projet artistique, culturel et social fondé sur la transversalité, la coopération et l'échange. Nous travaillons ainsi à réunir et à faire dialoguer habitants des cités minières environnantes ou d'ailleurs, artistes, acteurs du monde économique, touristes, sportifs, scolaires, professionnels de l'aménagement urbain, de la culture ou de l'environnement etc. avec l'objectif de contribuer à un nouvel élan culturel pour ce territoire.

Le parvis du 11/19 est régulièrement investi par des spectacles.



La cité des Provinces

Le positionnement des sites d'extraction et des cités édifiées pour les mineurs s'opère dans un cadre réglementaire qui permet aux Compagnies d'établir leurs infrastructures comme elles le désirent au sein de leur concession – et donc sans avoir à tenir compte des limites ou des projets d'aménagements des communes–.

Initialement rattachée à la fosse 11, la cité des Provinces fait partie de ces ensembles associant étroitement site de production et logements ouvriers. Edifiée à partir de 1894 sur les communes de Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle, elle se présentait initialement sous la forme d'une cité pavillonnaire composée de 300 maisons groupées par deux au milieu de vastes jardins-potagers.

A cette époque, la Société des Mines de Lens met d'ores et déjà en place des cités « complètes » en associant aux logements divers équipements destinés au culte, à l'enseignement et aux œuvres sociales. Cette politique vise à attirer, à fixer et à tirer

le meilleur parti de sa main d'œuvre en offrant aux mineurs et à leurs familles d'accéder à des services que la société ne pouvait pas encore leur fournir. Dans la cité des Provinces, un groupe scolaire est édifié dès 1897. En 1899, tandis qu'une centaine de maisons supplémentaires sont mises en chantier, on entreprend la construction de l'église Saint-Pierre et on prolonge le groupe scolaire des filles par l'installation d'une école ménagère. L'année 1901 voit l'implantation d'une coopérative et l'inauguration de l'église. L'année suivante, la Société crée « l'Œuvre de la Goutte de lait* » et de la « consultation des nourrissons ». En 1906-1907 l'ensemble est complété par la mise en place d'un atelier

de couture et l'inauguration de la salle des fêtes. La cité est alors composée d'environ 600 maisons ouvrières.

Ces différents équipements témoignent à la fois de la prise en compte des théories hygiénistes et de la volonté de la Société des Mines de Lens d'afficher sa puissance. Ils sont aussi révélateurs de la gestion paternaliste de la Société et de son souci de contrôler les mineurs et leurs familles dans les différents aspects de leur vie (travail, logement, santé, éducation, loisirs etc.). A l'instar du carreau de fosse, toutes ces installations sont détruites pendant la Première Guerre mondiale.



Vue de la cité dans les années 1920. Au premier plan, les rails utilisés pour le déblaiement des ruines et les travaux de la reconstruction.



Les pavillons offrent une intéressante variété de types, de matériaux et de décors.



Deux grandes places plantées d'alignements d'arbres contribuent à la qualité du cadre de vie.



Façade de la salle des fêtes.

Les logements

Dans ses écrits, Ernest Cuvelette précise que sur les 8 000 logements que possédait la Société des Mines de Lens avant la Première Guerre mondiale, seuls 33 ont pu être réparés. Au début des années 1920, c'est l'ensemble des habitations de la cité que l'on doit reconstruire. Alors que la mode tend à privilégier une organisation en cité-jardin, le plan en damier de la cité ne connaît pas d'évolution majeure à cette occasion. De fait, dans un souci d'économie et de rapidité, la Société des Mines de Lens remploie largement les fondations épargnées par les destructions. On s'attache cependant à limiter l'effet de monotonie

induit par ces grandes cités pavillonnaires en variant les modèles d'habitation. Près de 15 types différents peuvent ainsi être recensés dans la cité des Provinces. Les habitations présentent les caractéristiques architecturales et décoratives du « style » alors développé par la Société des Mines de Lens : variété des dispositions de façade et des volumétries de toiture, alternance des matériaux (brique, pierre meulière, béton) et décors pour l'essentiel constitués de faux colombages en enduit ou briques peintes. Chaque pavillon comprend 2 à 3 logements qui disposent tous d'une alimentation en eau et électricité, d'une cave, d'un grenier et d'annexes (buanderie, clapier, remise, volière...).

La typologie de logements comprend également des modèles spécifiques réservés aux ingénieurs, cadres, porions*, curé, docteur, directeurs et directrices d'écoles. Leurs volumes imposants, leurs ornements et leurs implantations respectives rappellent l'autorité de ceux qui encadrent les mineurs et leurs familles. La cité des Provinces reconstruite dans les années 1920 compte environ 800 logements et accueille une population de 3 500 à 4 000 personnes.

Les équipements

Lors de la reconstruction, la Société des Mines de Lens reste fidèle à son modèle de « cité complète » intégrant

les différents équipements qui leur permettent de fonctionner de manière autarcique. Si le plan d'ensemble de la cité et la disposition des logements ne connaissent pas de changements notables, l'implantation des équipements fait en revanche l'objet de modifications significatives. L'école des filles et l'atelier de couture initialement installés au niveau de la Place de Lorraine sont établis à proximité de l'église et de l'école des garçons. La salle des fêtes n'étant pas réédifiée, ce regroupement s'accompagne de la mise en place d'une salle de gymnastique du côté de l'école des garçons et d'une salle de spectacle et de projection cinématographique du côté de l'école des filles. La quasi-

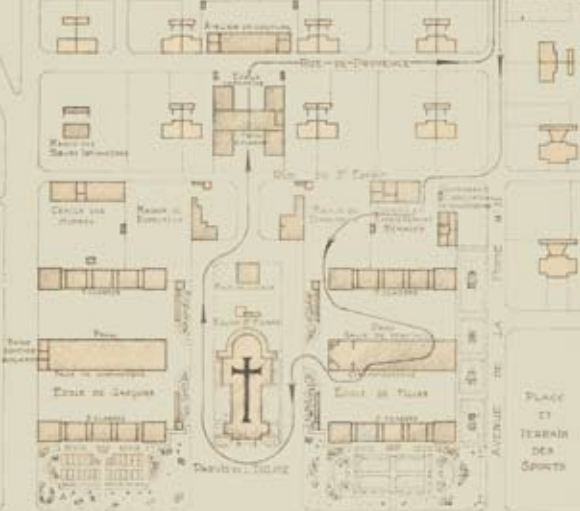
totalité des équipements éducatifs et des œuvres sociales se trouvent ainsi réunis dans un cœur de cité mis en scène. Le traitement des porches des écoles, la variété des volumétries de toitures ou l'emploi de la pierre meulière participent de la qualité architecturale des édifices et contribuent à faire de cet ensemble une véritable vitrine de la puissance retrouvée de la Société.

La salle des fêtes des Mines de Lens

Inaugurée en 1907, elle s'élevait au bout de la vaste place plantée de la cité. Il s'agissait d'un bâtiment polyvalent réunissant différents services destinés aux habitants ainsi qu'aux familles vivant dans les cités proches.

La salle des fêtes proprement dite servait à la fois de salle de spectacle et de salle de gymnastique à laquelle étaient associées une salle de réunions réservée aux employés, une buvette, des vestiaires pour les gymnastes, une installation de bains-douches ainsi que des locaux affectés à l'« Œuvre de la Goutte de lait ». L'édifice était richement orné de décors faisant référence aux paysages miniers et aux différents attributs du mineur (lampe, outils, etc.). La salle de spectacle pouvait contenir environ 800 personnes. En temps ordinaire, les bancs laissaient place aux agrès nécessaires aux exercices de la société de Gymnastique de la cité. Pour les spectacles,

la scène était munie d'un jeu complet de décors. Un système de projection était également disponible afin d'organiser des séances de cinéma. La salle des fêtes servait aussi pour les concerts des sociétés musicales (harmonies ou chorales) de la Société. Dans la salle de réunion, les employés pouvaient disposer d'une bibliothèque, d'un billard et de divers jeux. L'installation de bains-douches était mise gratuitement à la disposition des gymnastes. Les habitants de la cité pouvaient également l'utiliser moyennant une somme modique. Détruite pendant la Première Guerre mondiale, elle n'est pas reconstruite.



Plan des équipements de la cité des Provinces.



Les écoles témoignent du soin porté à la qualité architecturale des équipements de la cité.



A la fin des années 1920, la cité présente des qualités urbaines, architecturales et paysagères remarquables.



L'enseignement ménager

Le texte qui suit est extrait de l'édition d'une conférence sur la reconstitution des Mines de Lens faite par Ernest Cuvelette en 1925.

Il éclaire le rôle dévolu aux femmes de mineurs et les moyens mis en œuvre pour le leur enseigner en accord avec les conceptions hygiénistes et paternalistes de la Société des Mines de Lens.

« L'école ménagère comprend une salle de couture et de réunion, communément appelée ouvroir, une salle à manger-cuisine, une laverie-buanderie, un jardin-école complété par un poulailler et un clapier modèles (...) les filles des employés et ouvriers de la Société y sont admises sur simple demande. (...) Dans les ouvroirs, on enseigne aux jeunes filles les multiples

travaux à l'aiguille et on leur donne des notions de coupe. Un jour par semaine est consacré à l'entretien du linge; les élèves apportent de chez elles le linge à réparer et travaillent sous la surveillance de la maîtresse de couture. Les autres jours sont réservés à la confection du linge neuf et des vêtements simples (...) la Société des Mines de Lens donne gratuitement toutes les fournitures. Elle accorde en outre à chaque élève, à titre d'encouragement, des prix, linge de table ou de toilette, linge de cuisine, qui constitueront pour son trousseau un complément très apprécié. L'enseignement culinaire est donné sous la direction de deux maîtresses. Deux cours par semaine sont consacrés aux exercices pratiques de cuisine; ils consistent en la préparation d'un déjeuner

ou d'un dîner, précédée d'une leçon théorique d'une demi-heure environ. (...) Le coût et le poids de toutes les substances entrant dans la composition des plats sont inscrits au carnet des dépenses établi par les autres jeunes filles qui suivent la leçon; elles apprennent ainsi à apprécier le prix des choses et à se rendre compte que la nourriture la plus économique peut être aussi la plus substantielle. (...) Au jardin-école, la jeune fille apprend les principes des travaux auxquels se livrent son père ou ses frères dans leur jardin et la façon dont elle peut et doit s'y associer; c'est en effet la ménagère qui connaît les besoins de la table, rappelle l'époque des semailles et du repiquage des plants, soigne le sarclage, les arrosages et fait la cueillette des légumes; c'est elle aussi qui

s'occupe de la culture des fleurs. Les exercices pratiques sont accompagnés de commentaires théoriques et de cours sur l'hygiène, l'économie domestique et la comptabilité du ménage. »

L'église Saint-Pierre

Dès 1894, une chapelle provisoire avait été installée Place de Lorraine. La construction de l'église Saint-Pierre est lancée en 1899 en même temps que celle de la cité 12 (Saint-Edouard). Construite sur les plans des architectes de renom Louis-Marie Cordonnier et Louis Croin elle est bénie le 02 septembre 1901. A l'instar de la fosse, l'église de la cité est dédiée à saint Pierre en l'honneur de l'administrateur Pierre Destombes. Dominant l'ensemble de la cité avec ses deux clochers, le vaste édifice est

détruit par les bombardements dès 1914. Une nouvelle église est construite en 1923 sur les plans des mêmes architectes et bénie le 04 décembre 1925. A l'exception de la création d'une rosace sur la façade principale, l'architecture évolue peu par rapport à celle de l'édifice d'avant-guerre. Cette église monumentale qui occupe le cœur de la cité est visible de loin et constitue un symbole fort pour la population minière. Cependant, son état se dégrade du fait des affaissements miniers et d'un défaut d'entretien. Elle est finalement détruite en 1987. Implantée au cœur des écoles et des œuvres sociales de la cité, cette église était également emblématique de l'encadrement moral que l'église exerçait sur

la population minière avec l'appui des dirigeants de la Société des Mines de Lens. Le fait de baptiser ses enfants, d'assister à la messe du dimanche et de s'y faire voir de l'ingénieur était alors recommandé pour qui souhaitait faire embaucher ses enfants, se voir attribuer un meilleur logement ou un poste moins pénible. Cette collaboration entre l'Eglise et les dirigeants se traduisait également dans le rôle confié aux religieuses en matière d'enseignement et au sein des œuvres sociales de la cité (initiation à la cuisine, à la couture, enseignement de notions de puériculture, aide au fonctionnement du dispensaire etc.).

La vie dans la cité des Provinces

Ville dans la ville étroitement surveillée par les « gardes des mines », la cité des Provinces a connu pendant une centaine d'années la vie quotidienne typique d'une cité minière rythmée par les départs et les retours des mineurs à la fosse.

Après leur journée de travail, les mineurs s'adonnent au jardinage. Ces derniers se détendent également en pratiquant la musique au sein de l'harmonie, le tir à la perche, le football, les jeux de boules, de javelot, de billon ou la colombophilie. Traditionnellement, les femmes de mineurs s'occupent du foyer et des jeunes enfants. Pour la Société, elles constituent un facteur de stabilité dans la vie des cités. Les formations dispensées au sein des ouvriers ne sont pas destinées à leur fournir un enseignement professionnel, mais à se préparer à leur futur rôle de ménagères et de femmes d'ouvrier. Outre les célèbres ducasses*, la vie des mineurs et de leur famille est ponctuée par de nombreuses

pratiques festives: les baptêmes, communions et mariages sont de véritables occasions de réjouissances, de même que les bals ou la fête de la Sainte-Barbe (patronne des mineurs). D'origines belge, française, polonaise, italienne ou maghrébine, les mineurs et leurs familles partageaient ce quotidien dans la cité. Tous se connaissaient et se retrouvaient autour des valeurs d'entraide et de solidarité qui constituent un pan à part entière de la culture minière.

Le jardin dans la cité
Comme dans l'ensemble des logements miniers, chaque famille dispose d'un jardin. Ces derniers sont particulièrement vastes dans la cité des Provinces avec des



surfaces allant de 250 à 800m². Délimités par des clôtures de béton et des haies végétales de faible hauteur, il s'agit d'espaces ouverts aux regards qui participent du paysage de la cité et contribuent à sa qualité. Le jardinage était un « loisir hygiénique » et contrôlé (les jardins étaient inspectés par les gardes des mines) encouragé par les dirigeants car il prenait du temps limitant du même coup la fréquentation des estaminets connus comme de hauts lieux de l'activité syndicale.

Un cours de jardinage.

Bien que contrôlés, les jardins n'en étaient pas moins des espaces de liberté et un loisir au grand air apprécié des mineurs après leur travail « au fond ».

Les mineurs de retour de la fosse.



Glossaire

Aérage: système de renouvellement de l'air des galeries.
Berline: wagonnet sur rails utilisé pour le transport du charbon dans les galeries et pour la remontée au jour par les cages.
Cage: ascenseur utilisé pour faire descendre et remonter les berlines et les mineurs.
Carreau de fosse: ensemble des installations de surface de la mine.
Cavalier minier: voie ferrée destinée au transport du matériel et du charbon.

Charbons maigres/gras: le charbon est une roche sédimentaire d'origine végétale. On distingue plusieurs types de charbons en fonction de leur teneur en carbone et en gaz (le charbon maigre brûle moins facilement que le charbon gras).
Convoyeur à bande: bande transporteuse en matériau souple entraînée et supportée par des poulies motorisées employées notamment pour le déplacement du charbon et des stériles.
Cuvelage: assemblage de pièces de bois – et parfois de fonte – destiné à assurer l'étanchéité du puits au niveau des terrains aquifères.
Ducasse: nom donné dans le Nord aux fêtes populaires et aux foires aux manèges.
Fond: infrastructures et travaux souterrains (puits, galeries.) par opposition au « jour ».

Fonçage: creusement d'un nouveau puits de mine.
HBNPC: Houillères du Bassin du Nord-Pas-de-Calais (après la nationalisation).
Jour: infrastructures et travaux de surface par opposition au « fond ».
Lampisterie: bâtiment du carreau de fosse où l'on entrepose, entretient et distribue les lampes utilisées par les mineurs.
Moulinage: espace du carreau de fosse dédié au déchargement des berlines pleines avant de les réengager dans la cage.
Œuvre de la Goutte de lait: en complément de la consultation médicale des nourrissons, ce dispositif avait pour objet de procurer du lait maternel ou stérilisé aux nouveaux nés afin de lutter contre la mortalité infantile.

Porion: contremaître ou chef d'équipe responsable de chantier au fond.
Sauterelle: à l'extrémité d'un convoyeur à bande, cet engin mobile sur roues ou sur chenilles permet de répartir les stériles sur les terrils.
Silicose: maladie pulmonaire provoquée par l'inhalation de particules de poussières de silice dans les mines.
Skip: grande benne utilisée dans l'industrie minière
Stériles: produits constitués par les sols et roches excavés lors de l'exploitation d'une mine après récupération du minerai commercialement valorisable.
Triage: action qui consiste à séparer le charbon des terres et roches.
Trémie: grand entonnoir ou silo destiné à stocker puis à verser les charbons ou les roches par gravitation.

Le Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin

Principaux sites de découverte du patrimoine minier



Héritage technique

-  Tour d'extraction
-  Chevalement
-  Terril
-  Etang d'affaissement
-  Gare ferroviaire
-  Bâtiment administratif

Héritage social

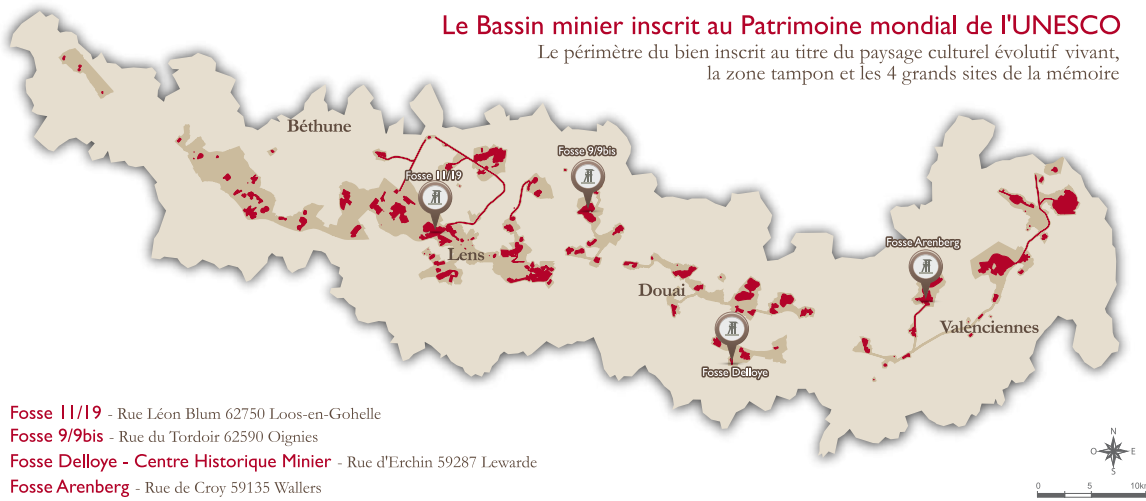
-  Cité pavillonnaire
-  Maison d'ingénieur
-  Château patronal
-  Équipement de la Société de Secours Minière

Autres sites

-  Site commémoratif
-  Musée

Le Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Le périmètre du bien inscrit au titre du paysage culturel évolutif vivant, la zone tampon et les 4 grands sites de la mémoire



Fosse 11/19 - Rue Léon Blum 62750 Loos-en-Gohelle

Fosse 9/9bis - Rue du Tordoir 62590 Oignies

Fosse Delloye - Centre Historique Minier - Rue d'Erchin 59287 Lewarde

Fosse Arenberg - Rue de Croy 59135 Wallers

Plus de 1200 éléments du patrimoine minier sont aujourd'hui recensés.

Le périmètre Patrimoine mondial inclut 353 éléments sélectionnés en fonction de critères exigeants, soit 25% du patrimoine global. Le périmètre concerne 87 communes et inclut entre autres: 17 fosses ou vestiges significatifs; 21 chevalements; 51 terrils; 54 kilomètres de cavaliers; 3 gares; 124 cités; 38 écoles et groupes scolaires; 26 édifices religieux; 22 équipements de santé; 7 équipements collectifs divers: salles des fêtes, maison syndicale, équipements sportifs; 3 « Grands Bureaux » de Compagnies minières; 4000 hectares de paysage. Conformément aux exigences du Centre du patrimoine mondial, une zone tampon a également été délimitée autour du périmètre. Elle réunit des objets et des ensembles bâtis et paysagers qui, sans répondre aux exigences de la valeur exceptionnelle et universelle, contribuent à l'interprétation historique et paysagère du Bassin minier.

Pour en savoir plus, découvrez l'atlas interactif du patrimoine du Bassin minier Nord-Pas de Calais: www.atlas-patrimoines-bassin-minier.org

Conception et réalisation:

Yann Cussey
(Service Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin)

Remerciements:

Marcel Caron, François Cerjak, Armelle Crépin (Culture Commune), Aurélie David (Archives Municipales de la Ville de Lens), Colette Dréan (Direction Régionale des Affaires Culturelles), Virginie Debrabant (Centre Historique Minier Lewarde), Frédérique Delforge (Centre Historique Minier Lewarde), Sabine Dequin (Centre Historique Minier Lewarde), Bruno Galus (Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin), Bernard Ghienne (Gauheria), Camille Guermonprez (Mission Bassin Minier), Frédéric Kowalski (CPIE - Chaîne des terrils), Chantal Lamarre (Culture Commune), Anne Lefebvre (Direction Régionale des Affaires Culturelles), Naima Maziz (Mission Bassin Minier), Jean-Marie Minot, Marie Patou (Mission Bassin Minier), Marie-Laure Picque, David Pierru (Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin), Laurence Portier (Service Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin), Adam Prominski (Ville de Loos-en-Gohelle), Riquier Thévenin (Cd2e), Nathalie Tellart (Ville de Loos-en-Gohelle)

Ouvrage édité avec le soutien du Ministère de la Communication, Direction Régionale des Affaires Culturelles

Graphisme: Janine Schlimpert, sur la base d'une conception de LM communiquer.

Impression:

L'Artésienne

Illustrations:

© Archives départementales du Pas-de-Calais (AD 62) p. 13 n°1 (38 J 73/32)
© Archives municipales de la Ville de Lens p. 4 n°2; p.25 n°2 (4 FI 545)
© Bundesarchiv p. 13 n°2 (Bild 1011-751-0056-09 / Photo: Otto Kropf)
© Cabinet Arietur p. 23 n°3
© Cd2e p. 23 n°1
© Bibliothèque de l'École des mines de Paris, MINES Paris Tech p. 12 n°1
© Centre Historique Minier Lewarde p. 5 n°2; p. 6 n°1; p. 7 n°1; p. 8 n°2; p. 10 n°2; p. 12 n°2; p. 13 n°3; p. 14 n°1; p. 14 n°3; p. 15 n°2; p. 16 n°1; p. 19 n°1; p. 26 n°1; p. 28 n°1; p. 29 n°1 à 3; p. 30 n°2; 4^e de couverture en bas
© Coll. Jean-Marie Minot p.10 n°1; p. 16 n°2; p. 17; p. 19 n°2; p. 30 n°1
© Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin p. 11 n°1; p. 15 n°1
© Culture Commune p. 24 n°2 à 4

© Gauheria p. 4 n°1 (Coll.Guillemant, publié dans Gauheria 77); p. 11 n°2 (Coll. L. Herman, publié dans Gauheria 33)
© Mairie de Loos-en-Gohelle p. 20 n°1; p. 22 n°2
© Mission Bassin Minier p. 2; p. 25 n°1; p. 32; 3^e de couverture.
© Patrick Devresse p. 24 n°1
© PPIGE / OTPLL / Yann Cussey p. 18 n°1; p. 23 n°2

Autres photographies:

© Office de Tourisme et du Patrimoine de Lens-Liévin / Yann Cussey

Photo de couverture:

Vue d'ensemble du site depuis les terrils.

2^e de couverture : Chevalement du 11 et tour du 19.

4^e de couverture en haut: Chevalement du puits 11 illuminé en 2010.

4^e de couverture en bas: Descente de mineurs à la fosse 11.

Le label Pays d'art et d'histoire est attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication aux collectivités engagées dans une politique globale de protection et de valorisation du patrimoine auprès du public.

Les Villes et Pays d'art et d'histoire constituent un réseau national qui permet l'échange des expériences les plus innovantes.

A proximité, Boulogne-sur-Mer, Cambrai, Lille, Roubaix et Saint-Omer bénéficient de l'appellation Ville d'art et d'histoire.



**Pour plus d'informations
sur le patrimoine local
et les activités du Pays d'art
et d'histoire:**

Maison syndicale des mineurs
32 rue Casimir Beugnet
62300 LENS
03 21 67 66 62
pole-patrimoine@tourisme-lenslievin.fr



**Pour découvrir la Base 11/19
dans le cadre de visites-guidées
et obtenir de plus amples
informations sur les terrils:**

Office de Tourisme
et du Patrimoine de Lens-Liévin
58 rue de la gare
62300 LENS
03 21 67 66 66
info@tourisme-lenslievin.fr
www.tourisme-lenslievin.fr

CPPI Chaîne des Terrils
Base 11/19

Rue Léon Blum
(Entrée Ouest – Bât. 5)
62750 Loos-en-Gohelle
03 21 28 17 28
accueil@chainedesterrils.eu
www.chainedesterrils.eu